

## L. RONDON ET CIE COMPAGNIE GÉNÉRALE DE COMMERCE

CHINE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 août 1912, p. 4, col. 3)

Une bonne leçon. — Dans son audience du mardi 6 août, la cour mixte française de Shanghai a donné une sévère leçon aux contrefacteurs : il faut espérer qu'elle portera ses fruits.

Il y a deux mois environ, une maison française, constatant une circulation commerciale extraordinaire de faux cognac Hennessy, avait ouvert une enquête. Elle ne tarda pas à apprendre que ces contrefaçons provenaient d'une certaine maison chinoise du Yang-King-Pang, la maison Sen Ta-Tchang. Un beau jour, elle put surprendre celle-ci en flagrant délit d'expédition de 20 caisses de faux cognac. D'où saisie et arrestations.

L'instruction a établi que les ingénieux industriels achetaient aux boys bouteilles, bouclions et capsules portant la marinée Hennessy. Pour ne rien négliger, ils avaient fait fabriquer un cachet dont ils tamponnaient les caisses. Inutile de dire que les bouteilles étaient remplies d'un liquide où il entrait peut-être beaucoup de choses, mais certainement pas la moindre goutte de cognac.

La Cour a condamné la maison Sen Ta-Tchang à 10.000 francs de dommages-intérêts envers la maison Rondon, représentant la marque Hennessy, à la confiscation du matériel... et du liquide.

C'est l'amende la plus forte qui ait été infligée à Shanghai en pareille matière, et ceci est fort bien. Cela fera réfléchir les individus sans scrupules dont l'industrie s'exerce au détriment de nos marques françaises, qu'il s'agisse de vins ou de liqueurs, avec une impudence fantastique.

---

### Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 28 juin 1927  
(*Saïgon sportif*, 1<sup>er</sup> juillet 1927)

Membres actifs  
Rondon Louis, employé à la maison Rondon, présenté par MM. Chassery et Lagrèze.

---

Palmarès de la foire de Saïgon  
Grande Prix d'honneur  
(*L'Écho annamite*, 17 janvier 1928)

Ont obtenu la médaille de bronze les stands suivants : ... Louis Rondon...

---

Saïgon  
Natation

La distribution des prix aux lauréats des épreuves de Thuduc  
(*L'Écho annamite*, 1<sup>er</sup> août 1928)

Avant-hier à la Pagode, a eu lieu la distribution des prix aux lauréats des épreuves disputées dimanche à l'Ermitage.

M. Feuillet, du Cercle sportif, apôtre de la Natation, remercia les concurrents de leur concours et les félicita pour leurs belles courses, sans oublier M. Messner, qui mit sa belle piscine à la disposition du comité. [...]

50 mètres dos

3<sup>e</sup> prix : Hurier [?], 1 boîte savon Coty offert par la Maison Rondon.

Plongeons

4<sup>e</sup> prix : M<sup>lle</sup> Feuillet, 1 coffret parfums Coty offert par la Maison Rondon.

---

Saïgon  
Souscriptions au profit  
des inondés du Midi de la France  
4<sup>e</sup> liste de souscriptions  
(*L'Écho annamite*, 4 avril 1930)

Rondon et Cie 20 \$

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 juin 1932)

Le courrier aérien. — L'avion d'« [Air Orient](#) » est parti samedi de Saïgon à destination de France avec 66 kg 838 de courrier, et un passager pour Bangkok, M. Rondon.

---

AU PALAIS

Tribunal mixte de commerce de Hanoï  
Audience extraordinaire du lundi 4 juillet 1932  
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 juillet 1932)

M. Gaye préside à l'assistance de MM. Faivre et Long, juges consulaires suppléants.  
Greffier : M. Kerjean.

À la requête des sociétés : Rondon, Desmarests, Denis frères, Optorg. Diethelm, le tribunal prononce la faillite du sieur Abdul Razac, négociant à Hanoï, 10, rue de la Soie,

à Nam-Dinh, à Vinh, fixe au 29 juin 1932 l'ouverture de la dite faillite, nomme M Faivre juge commissaire, syndic provisoire M. Grenès.

---

Hanoï  
AU PALAIS

Cour d'appel (Chambre civile et commerciale)  
Audience du vendredi 30 septembre 1932  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 septembre 1932, p. 2, col. 3)

.....  
4°) Abdoul Rajech contre Grenès ès qualités.

La Cour déclare recevables en la forme : 1° l'appel interjeté par Abdoul Rajech contre le jugement rendu par le tribunal de commerce de Hanoï le 4 juillet 1932 ; 2°) l'appel interjeté par Abdoul Rajech contre le jugement rendu par le tribunal de commerce de Hanoï le 9 juillet 1932, joint les deux appels vu la connexité des deux instances ; déclare recevable en la forme l'appel incident formé *in parte qua* par la Société Rondon et autres et Grenès ès qualités contre le jugement précité du 9 juillet 1932 ; donne acte à la Société Rondon et autres et à Grenès ès qualités de ce qu'ils déclarent renoncer à leurs conclusions tendant à l'irrecevabilité de l'appel interjeté contre le jugement du 9 juillet 1932 ; infirme et met à néant le dit jugement ; dit et juge qu'Abdoul Radech était sans qualité pour demander le bénéfice de la liquidation judiciaire pour la succession Abdoul Carime ; dit et juge que Abdoul Carime n'est pas décédé en état de cessation de paiements, qu'il ne pouvait donc pas être déclaré en faillite, infirme et met à néant le jugement du 4 juillet 1932 ; dit et juge qu'Abdoul Rajech n'étant pas commerçant et n'étant pas personnellement en état de cessation de paiements, la faillite ne pouvait être prononcée contre lui ; déclare les parties non fondées dans le surplis de leurs demandes, fins et conclusions respectives ; les en déboute, ordonne la restitution de l'amende consignée ; condamne les intimés solidairement aux dépens de première instance et d'appel dont distraction au profit de M<sup>e</sup> Jean Pierre Bona, avocat aux offres de droit, ordonne l'enregistrement des pièces visées au présent arrêt.

Cette cause importante avait été plaidée par M<sup>e</sup> Friestedt, le distingué collaborateur de M<sup>e</sup> Jean-Pierre Bona.

---

L. RONDON & C° Ltd.  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1933, pp. 345; 553, 606)

Import. — Draperies — Soieries  
Quincaillerie — Bimbeloterie.  
Siège social : Shanghaï  
Agences en Indochine : Saïgon, Hanoï, Haïphong.  
R.C. Saigon n° 319,  
1 à 9, rue Lefebvre,  
11 à 19, rue Gynemer,  
Adr. tél. : « RODONKO »,  
Téléphone n° 612,  
Codes : Bentley's 5 th Edit. — Inter-Lugagne.  
Agents exclusifs de :  
Parfums Coty.

Cognac Jas Hennessy [auparavant confié à Optorg].  
Cigarettes Méliá.  
Fils à coudre J. Thiriez & Père & Fils & L.V.  
Colons à broder : Cartier Bresson.  
Biscuits de Beukelaer.  
Confiserie Jacquin.

---

COCHINCHINE  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1933)

Sont revenus en France :  
Rondon, négociant.

---

Tribunal mixte de commerce de Hanoï  
Audience du samedi 23 juin 1934  
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 juin 1934, p. 2, col. 2)

.....  
Dans l'instance « Rondon contre Lê thi Giap », le tribunal condamne cette dernière à payer la somme de 93 piastres, reliquat sur marchandises fournies, sous déduction toutefois des acomptes qu'elle justifiera avoir versés.

---

Hanoï  
EN FLANANT  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1934)

.....  
L'immense immeuble, au rez-de-chaussée duquel M. Vu van An installa naguère un salon de modes qui eut grande vogue, s'est complètement modernisé : aujourd'hui, on y voit le superbe rayon de tailleur de M. Maus, tandis que la maison Rondon et Cie en occupe la plus grande partie. Voilà un coin qui fait honneur à notre ville et une maison réputée comme la maison Rondon et Cie se trouve désormais dans le cadre frais et élégant qui lui convient.

---

RETOUR D'INDOCHINE  
(*Les Annales coloniales*, 9 mai 1935)

Voici la liste des passagers embarqués à Saïgon le 28 avril, sur *Félix-Roussel*, et devant arriver à Marseille le 20 mai :

... MM. Rondon...

---

PUBLICITÉ PAR AVION  
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juillet 1935)

Un avion des *Ailes tonkinoises* piloté par M. Vallat ; un avion de l'Aéro-Club piloté par M. Chapuis, avec comme passager M. Drouin, ont survolé Hanoï et la province le premier dans la matinée, le second dans l'après-midi du 14 juillet pour distribuer les prospectas « Méria Marina Rouge ».

Et ce matin, il y avait foule devant les Établissements Rondon et Cie ; les personnes-françaises, annamites, chinoises qui avaient eu la chance de tomber sur un prospectus accompagné d'un bon venaient chercher les excellentes cigarettes « Méria Marina Rouge ».

---

L'Aviation au Tonkin  
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 juillet 1935)

Aux Ailes Tonkinoises. — [...] Le dimanche 14, avec un agent de la maison Rondon à bord, M. Vallat est allé survoler Bacninh, Dapcau, Haiduong, Hung-yen et Hanoï où des prospectus ont été lancés.

---

Mariage  
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 décembre 1935)  
(*Chantecler*, 19 décembre 1935, p. 6)

Samedi 14 décembre à 15 heures a été célébré, à la mairie de Hanoï, le mariage de M. Louis Émile Paul Rondon, commerçant, croix de guerre, avec M<sup>lle</sup> Huguette Yvonne Maître, domiciliée à Hanoï.

Les témoins étaient : MM. Pierre Seitert, directeur de la Banque franco-chinoise, chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre, et Auguste Hilaire, directeur de la Cie des Chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan, chevalier de la Légion d'honneur, à Hanoï.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

---

HANOÏ  
MARIAGE  
(*Les Annales coloniales*, 24 janvier 1936)

Nous apprenons le mariage, qui eut lieu le 14 décembre à Hanoï, de M. Louis-Émile-Paul Rondon, croix de guerre des T. O. E., fils du négociant bien connu dans tout l'Extrême-Orient, avec M<sup>lle</sup> Huguette Maître.

---

Étude de M<sup>e</sup> Bernard LESERVOISIER, notaire à Saïgon, 50, rue La-Grandière  
Révocation de procuration  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 28 mars 1936)

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Bernard Leservoisier, notaire à Saïgon, le 11 mars 1936, M. Pierre Rondon, directeur de l'agence L. Rondon et Cie, à Saïgon, demeurant à Saïgon, rue Georges-Guyemer, n° 21, agissant au nom et comme mandataire de

M. Louis Rondon, gérant de L. Rondon et Cie, société à responsabilité limitée dont le siège social est à Shanghai, a déclaré révoquer purement et simplement la substitution qu'il avait consentie à M. François Gémini, employé de commerce demeurant à Saïgon, 428, rue Chasseloup-Laubat suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Leservoisier, notaire sus-nommé, le 3 janvier 1936, dans les pouvoirs que M. Louis Rondon sus-nommé lui avait conférés, suivant acte passé devant M. Claudon, vice-consul de France à Shanghaï, le 26 novembre 1935 dont le brevet original est demeuré annexé à la substitution sus-nommée, entendant que M. Gémini ne puisse plus en aucune façon s'immiscer dans les affaires de M. Louis Rondon et que tous les actes qu'il pourrait faire à l'avenir en vertu des pouvoirs contenus en ladite substitution soient considérés comme nuls et demeurent sans effet.

*Il est expressément déclaré que la dite révocation de pouvoir a été effectuée par suite de la décision de M. L. Rondon de cesser toutes opérations d'exportation au contrôle desquelles M. F. Gémini était spécialement délégué.*

Pour extrait  
LESERVOISIER, notaire

*L'Information d'I.C. du 28 mars 1936.*

---

Mariage  
(*Chantecler*, 12 avril et 21 juin 1936, p. 6)

Louis Marius Lucien Baptiste Rondon, négociant, avec M<sup>lle</sup> Odette Jeanne Henriette Cazalis, tous deux de Hanoï.

Témoins : Pascal Georges Thébert, directeur de la maison Rondon à Hanoï, et Nguyen-Dê, fondé de pouvoirs de la maison Rondon, à Hanoï.

---

AVIS  
(en français et en quoc-ngu)  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 6 juin 1936)

La Société L. Rondon et Compagnie Ltd. a l'honneur d'informer le public qu'elle a cessé toutes affaires d'exportation, d'assurance, de shipping et de stevedorage et qu'elle ne possède ni participation ni intérêt, directement ou indirectement, dans les opérations effectuées par les maisons et personnes de la place traitant de ces affaires.

*La Dépêche d'I. C. du 6 juin*

*L'Impartial du 6 juin*

*Le Courier-L'Opinion du 6 juin*

*L'Information d'I.C. du 6 juin*

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 juin 1936)

Mariage. — Aujourd'hui a été célébré à la mairie de Hanoï, à 10 heures du matin, le mariage de M. Louis Marius Lucien Baptiste Rondon, négociant, avec M<sup>lle</sup> Odette Jeanne Henriette Gazais, sans profession.

Les témoins étaient MM. Pascal Georges Thibert, directeur de la maison Rondon à Hanoï, et Ng. Dé, fondé de pouvoirs de la maison Rondon à Hanoï.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

---

Saïgon  
LA KERMESSE 1937  
par S. B.  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 16 janvier 1937)

La kermesse annuelle, il est bon de le rappeler, est instituée pour venir en aide aux œuvres d'Assistance sociale et à la lutte contre la tuberculose. [...]

... le coquet stand de la maison Rondon...

S'il l'on songe qu'il y a environ 700 stands à cette kermesse, on se rendra compte combien il est difficile d'en donner une nomenclature exacte. [...]

---

Vente de fonds de commerce  
PREMIÈRE PUBLICATION  
(en français et en quoc-ngu)  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 20 mars 1937)

Suivant acte sous seing privé en date à Saïgon, du 19 mars 1937, enregistré au quatrième bureau de Saïgon, le 20 mars 1937 folio 29 case 250 volume 185 aux droits de 37 \$ 80, monsieur André Jean Louis GAYRARD, négociant en vins, demeurant à Saïgon, rue Mac-Mahon, numéro 53, a vendu à la société à responsabilité limitée L. Rondon et Cie Ltd au capital de 50.000 Shanghai taëls, ayant son siège à Shanghai, un fonds de commerce de marchand de vins que monsieur GAYRARD exploite à Saïgon, rue Mac-Mahon, numéro 53, sous le nom de « AUX CAVES DE SAIGON ».

Les oppositions seront reçues, s'il y a lieu, dans les 10 jours au plus tard de la seconde insertion, au domicile élu par les parties, en l'étude de Maître Maurice BERNARD, avocat à Saïgon, rue Pellerin, numéro 158, dépositaire de l'acte.

RONDON.

*L'Information I/I. C.* du 20 mars 1937.

---

Naissance  
(*Chantecler*, 20 mars 1938, p. 6)

À la clinique Patterson, de Hanoï, de Michèle Jacqueline, fille de M. Maxime Christophe, fondateur de pouvoir de la maison Rondon à Haïphong, et M<sup>me</sup>, née Louise Rondon.

---

ÉTUDE DE M<sup>es</sup> LARRE ET DURINGER,  
avocats près la Cour d'appel de Hanoï  
42, boulevard Henri-Rivière, HAÏPHONG  
L. Rondon & Co Limited  
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE  
au capital de 50.000 taëls de Shanghai  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 2 juillet 1938)

Suivant acte sous-seings privés en date à Shanghai (Chine) du 19 janvier 1928, enregistré à Haïphong le 17 mai 1938 volume 83, folio 11, case 54, MM. Louis Rondon, négociant, domicilié à Shanghai, 9, avenue Edouard-VII ; Pierre Rondon, négociant, domicilié à Saïgon, 16, boulevard Charner ; Jean Rondon, domicilié à Shanghai, 9, avenue Edouard-VII ; Louis-Émile Rondon, domicilié à Shanghai, 9, avenue Édouard-VII, ont établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, desquels statuts, il est extrait ce qui suit :

ARTICLE 1. — Il est formé par les présentes, entre les soussignés, une société commerciale à responsabilité limitée ayant pour objet l'exploitation de la maison de commerce appartenant à M. Louis Rondon, sise à Shanghai, avenue Edouard-VII, n° 9, et en général : toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'entreprise commerciale de M. Louis Rondon ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

ART. 2. — Cette société est constituée pour une durée de dix ans à dater du 1<sup>er</sup> juin 1928. Elle pourra être prorogée ou dissoute aux conditions prévues par l'article 14 ci-après.

ART. 3. — Le siège de la Société est fixé à Shanghai (Chine), avenue Edouard-VII, n° 9. Il pourra être transféré en tout autre endroit par décision prise par les associés conformément à l'article 13. La société pourra avoir en outre des succursales, bureaux et agences en Indochine et à Paris.

ART. 4. — La société aura pour dénomination : « L. Rondon et Cie, Ltd », société à responsabilité limitée (loi du 7 mars 1925).

ART. 5. — Le capital de la société est fixé à la somme de cinquante mille taëls de Shanghai (Shanghai taëls 50.000) versés intégralement en espèces à concurrence de :

Trente-cinq mille taëls (taëls. 35.000) par M. Louis Rondon ;

Cinq mille (taëls 5.000) par M. Pierre Rondon ;

Cinq mille (taëls 5.000) par M. Jean Rondon ;

Cinq mille (taëls 5.000) par M. Louis-Émile Rondon.

Les sommes ont été versées dans la caisse de la société à la signature des présentes.

ART. 9. — La société est gérée par M. Louis Rondon père, qui a, à cet effet, les pouvoirs d'administration les plus étendus.

Copies certifiées conformes des statuts et des délibérations dont s'agit, ont été déposées le 31 mai 1938, à chacun des greffes des tribunaux mixtes de Saïgon, Hanoï et Haïphong tenant lieu de greffe du tribunal de commerce, à chacun des greffes des Justices de paix desdites villes, et au greffe du tribunal de paix à compétence étendue de Tourane tenant lieu de greffes de la Justice de paix et du tribunal de commerce.

Pour extrait et mention :

Pour le gérant :

Par procuration,

Pierre RONDON

(Voir l'extrait plus détaillé dans le *Journal officiel de l'Indochine française* du 18 juin 1938).

---

Conseil des intérêts économiques et financiers du Tonkin

SESSION ORDINAIRE DE 1938  
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 septembre 1938)

Circonscription de Haïphong

MM. ... Thiery, Société Rondon et Cie.  
1<sup>re</sup> commission  
MM. ... Thiery.... Les délégués au Grand Conseil  
Suppléants : ... Thiery...  
\_\_\_\_\_

Première d'une série de publicités de Rondon pour le cognac Martell  
(*Chantecler*, 8 janvier 1939, p. 9)

COGNAC

MARTELL

Le préféré depuis

DEUX SIÈCLES

L. RONDON & C° LTD — Agents Exclusifs  
18, Bd Đồng Khanh — HANOI

L. Rondon & C° Ltd — Agents exclusifs  
18, bd Dong-Khanh — HANOÏ

1939 : co-fondation de la MANUFACTURE INDOCHINOISE DE TABACS ET CIGARETTES ([MITAC](#)), Saïgon.

Liste électorale des élections des délégués au  
[Conseil français des intérêts économiques et financiers du Tonkin](#)  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1939, p. 2091-2358)

PROVINCE DE HAIPHONG  
497 Rondon Pierre Directeur de la maison Rondon 40 ans Haïphong

VILLE DE HANOI  
378 Deivas Lourdes Lourdenadin Comptable chez Rondon et Cie 45 ans 70, rue  
Laveran

---

Distinction méritée  
(*Chantecler*, 5 mars 1939, p. 6)

Jean Rondon, bien connu à Hanoï, gérant de la Société Rondon & C° Ltd, vient d'être nommé chevalier de l'ordre de la couronne de Belgique.

---

Changement d'adresse  
(*Chantecler*, 6 avril 1939, p. 6)

Rondon : transfert des bureaux 21, bd Henri-Rivière, Hanoï.

---

Saïgon  
PARTICIPATIONS A  
L'AIDE AU COMBATTANT ET A SA FAMILLE.  
Deuxième liste  
(*L'Écho annamite*, 9 octobre 1939)

Les dons en faveur du combattant continuent à affluer au Gouvernement local.  
La Cochinchine entière manifeste ainsi une sympathie agissante à l'égard de ceux qui sont dans la zone des Armées. [...]

Maison Rondon 100 p.

---

Publicité de Rondon pour le cognac Martell  
(*Chantecler*, 28 décembre 1939, p. 7)

COGNAC

**MARTELL**

*Maison Fondée en 1715*



4                          4  
7                          9  
4                          3  
5                          9



LE PRÉFÉRÉ DEPUIS

**DEUX SIÈCLES**

---

**L. RONDON & C° Ltd — Agents Exclusifs**  
*21, Boulevard Henri - Rivière — HANOI*

Bulletin de l'Association mutuelle  
des employés de commerce et d'industrie de la Cochinchine (au 31 mai 1942)

M. Larrue, Pierre, Cie générale de commerce.

M. Ledoux, Marcel, Cie générale de commerce ou 276, rue Richaud,  
M<sup>me</sup> Ledoux et 1 enfant.

# L'APPROVISIONNEMENT, PAR LE CHEMIN DE FER DE L'INDOCHINE ET DU YUNNAN, DES ARMÉES CHINOISES NATIONALISTES COMBATTANT L'INVASION JAPONAISE

in Jacques Valette,  
*Indochine 1940-1945*,  
SEDES, 1993, 510 p.

[16] Ce trafic met en jeu des intérêts français et chinois, qu'un des chefs de maison intéressés, Jean-Louis Rondon, analyse ainsi<sup>1</sup> :

Mon opinion est que la France, grâce aux commerçants français au Yunnan tout d'abord, et un peu d'Indochine, avait une position prépondérante dans le commerce avec les trois provinces : Yunnan, Szechwan et Kouangsi. La valeur des exportations (étains et soies de porc plus spécialement) était compensée par la valeur des importations (au premier plan les armes de guerre). La France bénéficiait grandement de ces échanges puisqu'elle pouvait acquérir des matières premières indispensables à son économie de paix et à son effort de guerre au moyen de francs français. Les francs français étaient ceux provenant de l'importation en Chine de nos produits.

Au premier plan figuraient les matériels de guerre. J'ai, en effet, pendant plusieurs années, représenté Schneider, Hotchkiss et Brandt, et la cadence des commandes s'augmentait au fur et à mesure que le conflit avec le Japon semblait proche. De 1933 à 1939, j'ai importé au Yunnan pour 210.660.295 fr. d'armes. Si vous admettez que le commerce des armes est l'un des plus profitables pour le pays exportateur<sup>2</sup>, vous vous imaginez maintenant que ce commerce était très profitable au gouvernement français. En sus des armes, Descours et Cabaud importaient, soit directement de France, soit d'Indochine, toute la gamme des produits industriels français.

Dans le sens des exportations du Yunnan, deux problèmes dominaient tous les autres : l'étain et les soies de porc.

J'ai commencé le commerce de l'étain... seulement en 1936. De 1936 à 1939, [ma société] a exporté 6.524 tonnes représentant 254.875.000 fr. Ce tonnage comprenait 6.308 t. d'étain du Yunnan et 216 t. d'étain du Kouangsi.

[17] Parallèlement à ma société, Subira Frères exportaient également de l'étain, [depuis] une période antérieure à 1930. Malheureusement, chacun des frères Subira avait épousé une Japonaise, et, dès 1937, date de la prise de Shanghai par les Japonais, les nationalistes du Yunnan mirent un terme à un commerce qu'ils jalouisaient âprement.

[Rondon, commente Coiffard, expose la « position primordiale du commerce français [au] Yunnan dans la période antérieure à la guerre ». Ce commerce était fait par quatre sociétés : Rondon, Descours et Cabaud, Optorg et Subira frères. L'ensemble des renseignements qu'il a réuni vient de Munié, de la Banque de l'Indochine].

Intérêts financiers français et intérêts des hommes politiques proches de Tchang Kai Chek sont imbriqués, en particulier par le profit généré par le commerce de l'étain chinois. En 1943, un rapport diplomatique<sup>3</sup> analyse ainsi la position de cette maison Rondon :

<sup>1</sup> Message adressé à André Coiffard, New-York, sans date. Affaires étrangères 1359, folio 237.

<sup>2</sup> « En effet, précise Rondon, comme pour toutes machines de précision, le prix d'une arme comprend surtout : le coût du brevet, le travail d'ouvriers spécialisés, enfin celui de la matière première. D'une façon générale, le prix de vente d'une arme s'établit à de 30 à 50 fois le prix de la matière première. »

<sup>3</sup> Coiffard, 20 août 1943. Affaires étrangères, 1360, folio 18.

C'est la branche chinoise d'une importante maison d'import et d'export et il convient de l'inscrire en tête de liste du commerce français au Yunnan du fait des grosses affaires qu'elle a naguère traitées en Chine, du fait aussi de ses hautes relations dans le gouvernement de Chungking, et de la place qu'elle se prépare à occuper après la guerre dans les affaires indochinoises et chinoises.

Les trois frères Rondon, dont Jean-Louis à New York, sont en contact avec T.V. Soong et H.H. Kung par l'intermédiaire du Groupe uni des banques<sup>4</sup> ... [Ils ont] fourni à la Chine, à la fin de 1937, de l'armement léger et semi-lourd, quelques tanks même, plusieurs lots de camions, etc., pour ne parler que du matériel important. (Ils achètent des soies de porc et l'étain du Yunnan)..

Il s'agit ici des mines d'étain de Kokieou situées près de Mongtseu et qui sont exploitées par une centaine de propriétaires chinois. Jusqu'en 1928, le monopole d'exploitation du [minérai] brut était entre les mains d'une demi-douzaine de firmes cantonaises puissamment organisées techniquement et financièrement. A partir de [18] cette date, ce monopole leur fut disputé par la maison Subira frères, de Haïphong, et à partir de 1936, par la maison Rondon qui, travaillant avec l'argent que lui avançait la Banque de l'Indochine, achetait l'étain sur place, l'expédiait à Haïphong où elle le raffinait et le revendait aux États-Unis.

L'exportation d'étain de ces deux maisons s'est élevée en 1937 à 2.500 t., soit le tiers environ des exportations de l'étain du Yunnan sur l'étranger. Les seules opérations sur l'étain ont rapporté à la maison Rondon, entre 1936 et 1939, un profit net de douze millions de francs. La fermeture de la frontière du Tonkin mit fin à des affaires que les provinciaux eux-mêmes (New Futien Bank) commençaient à rendre très difficiles.

---

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HANOÏ (TONKIN)  
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS  
ANNÉE 1940  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1<sup>er</sup> avril 1940, pp. 474-484)

140 L. Rondon et Cie (M. Lambert) Importateur 18, bd Dong-Khanh Hanoï

---

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAÏPHONG (TONKIN)  
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS  
Année 1940  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1<sup>er</sup> avril 1940, pp. 503)

1. — VILLE DE HAÏPHONG  
23 Christophe (Max), mobilisé à Sept-Pagodes Directeur de la maison Rondon

---

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE  
PROTECTORAT DE L'ANNAM  
Conseil français des intérêts économiques et financiers de l'Annam  
Année 1940  
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 3 avril 1940)

---

<sup>4</sup> Banque franco-chinoise, Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB], Lazard frères et Banque de l'Indochine.

92 Muschi Charles [Ancien agent de la Texaco à Tourane] Directeur de la maison Rondon Tourane

---

Hanoï  
État civil

(*L'Avenir du Tonkin*, 15 mai 1940, p. 2, col. 3)  
(*La Volonté indochinoise*, 16 mai 1940, p. 2, col. 3)

#### Heureuse naissance

Nous apprenons avec plaisir l'heureuse naissance survenue le 10 mai à 4 h. 10 à la clinique du Dr Patterson, n° 15 bd Gambetta de Jean-Claude-Robert-Léopold, fils de M. Maxime Gaston, Michel Christophe, fondé de pouvoir de la Société Rondon et Cie, et de M<sup>me</sup>, née Louise Aimée Marguerite Rondon, domiciliés à Haïphong.

Nous adressons nos sincères félicitations aux parents et nos meilleurs vœux au bébé.

---

ÉTUDE DE M<sup>e</sup> LARRE ET DURINGER,  
AVOCATS PRÈS LA COUR D'APPEL DE HANOÏ  
14, boulevard Rialan, Hanoï  
Société L. Rondon & Cie, Ltd

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 6 juillet 1940)

Suivant délibération en date du 1<sup>er</sup> juin 1940, l'assemblée générale extraordinaire des porteurs de parts de la société à responsabilité limitée « L. Rondon et Cie Ltd » adopté la résolution ci-après textuellement reproduite :

« Par délibération de l'assemblée générale extraordinaire des porteurs de parts de la société en date du 1<sup>er</sup> juillet 1937, M. Jean Rondon a été nommé gérant de la société dans les termes de l'article 9 des statuts, pour une durée de trois années.

« Son mandat expire donc le 1<sup>er</sup> juillet 1940, et l'assemblée décide à l'unanimité de réélire M. Jean Rondon, qui l'accepte, comme gérant de la société, pour une nouvelle période de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1940, dans les termes de l'article 9 des statuts ».

Pour extrait et mention,  
LARRE

(*Journal officiel* du 25 juin 1940).

---

SAÏGON  
Cambriolage  
(*L'Écho annamite*, 17 août 1940)

Dans la nuit du jeudi quinze au vendredi seize août, trente-six caisses de lait, marque La Charette, ont disparu de l'entrepôt, sis 35, boulevard de la Somme, des Établissements Rondon.

La perte subie par ces derniers s'élève à quinze cents piastres.

La police recherche activement les voleurs qui doivent être nombreux, et qui n'auraient pu réussir un coup de si grande envergure sans des complicités intérieures, c'est-à-dire appartenant au personnel même de céans.

---

PROTECTORAT DE L'ANNAM  
Chambre mixte de commerce et d'agriculture de Tourane  
Liste des électeurs français pour l'année 1940  
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 novembre 1940)

Nº NOM ET PRÉNOMS PROFESSION DOMICILE  
1<sup>re</sup> partie : électeurs commerçants et industriels  
128 Muschi Charles Gérant des Éts Rondon Tourane

---

SURNOM DES FRÈRES RONDON

À Saïgon,  
on parlait du *grand con* pour l'aîné,  
du *faucon* pour le second,  
et du *con tout court* pour le puiné

—————t

Décès  
(*L'Écho annamite*, 19 février 1941)

Gérard Rondon, âgé de cinq ans et demi, fils de M<sup>me</sup> et M. Rondon, importateur et négociant à Saïgon, mort accidentellement le dix sept courant, inhumé le lendemain, à seize heures et demie.

---

SAIGON  
Gérard Rondon blessé mortellement par une auto  
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 février 1941)

Le jeune Gérard, âgé de 7 ans, fils de M. Rondon, l'importateur bien connu, à la sortie de l'Institution Taberd, a été blessé par une auto. Transporté à l'hôpital Grall, il mourut en cours de route.

D'ordinaire, le jeune Gérard prenait l'auto de son frère. Mais cette fois-ci, il est revenu à bicyclette.

Son corps a été transporté au dépotoire de Grall.  
Nous adressons à M<sup>me</sup> et M. Rondon nos condoléances émues.

---

Épouvantable accident  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 23 février 1941)

Le jeune Rondon, 8 [sic] ans, fils de M<sup>me</sup> et M. Rondon, le négociant bien connu, cheminait à bicyclette, rejoignant son domicile rue Mac-Mahon, à la sortie de l'école

lundi dernier, lorsqu'il fut pris en écharpe par une auto mal dirigée et traîné plus de 50 mètres avant que l'auto se soit jetée contre un pylône.

Le pauvre enfant a été tué sur le coup.

On imagine le drame navrant chez les parents éplorés. Naturellement, le chauffeur a pris la fuite.

Nous présentons à M<sup>me</sup> et M. Rondon nos bien sincères condoléances.

---

[Retours]

(*L'Écho annamite*, 26 février 1941)

Puisque nous parlons de débarquements à Saïgon, ajoutons que le bateau nous a ramené, de France cette fois, une dizaine de personnalités connues en Indochine, entre autres le capitaine de frégate Robin, MM. ... Rondon...

---

ÉTAT CIVIL

Mariages

(*L'Écho annamite*, 28 juillet 1941)

Nous apprenons avec plaisir les prochains mariages de :  
M. Jacques-André Rondon, négociant et industriel à Saïgon, avec M<sup>lle</sup> Collette-Lucie-Marie-Madeleine Eggimann.

---

Les audiences du Gouverneur Général

(*La Volonté indochinoise*, 15 août 1941, p. 2, col. 3)

Hanoï, 14 août. — L'Amiral Decoux a reçu le 14 août ... M. Oudin, Directeur à Hanoï de la Maison Rondon...

---

SAIGON

Où sont les voleurs ?

(*L'Écho annamite*, 26 septembre 1941)

Des voleurs inconnus ont pénétré, de nuit, dans l'entrepôt de la maison Rondon, sis à Khanh Hôi, près de Long Kiên et y ont dérobé pour deux mille piastres environ de marchandises, sans éveiller l'attention des gardiens bengalis.

Ce dernier détail méritait d'autant plus d'être souligné que, pour sortir leur butin, les malfaiteurs ont dû se servir de cordes, afin de descendre de l'étage de l'immeuble dans la rue, opération qui devait nécessiter la présence de plusieurs individus, et qui ne pouvait s'effectuer sans quelque bruit.

---

LISTES DES ELECTEURS

Protectorat de l'Annam

CHAMBRE MIXTE DE COMMERCE ET D'AGRICULTURE DE TOURANE  
Liste des électeurs Français pour l'année 1941  
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 16 février 1942)

Nº Noms et prénoms      Domicile

1<sup>re</sup> partie : électeurs commerçants et industriels  
132 Muschi Charles Directeur maison Rondon Tourane

---

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE COMMERCE  
[L. Rondon & C°]  
Société anonyme fondée en 1941  
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 4)

Objet : le commerce direct et à la commission de toutes marchandises, denrées et biens quelconques mobiliers et immobiliers, ainsi que l'importation et l'exportation de toutes marchandises, denrées ou produits miniers, agricoles ou industriels quelconques.

La Compagnie générale de commerce a monté à Haïphong une fonderie d'étain pour le traitement des minerais locaux.

Siège social : 59, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 50.000 \$, divisé en 500 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Marcel GIRARD, Jean OUDIN, Jean LAMBERT.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % aux actionnaires ; le surplus aux actionnaires, sauf prélèvement décidé par le conseil.

Inscription à la cote : marché local — pas de cours.

---

L'EFFORT D'INDUSTRIALISATION DE L'INDOCHINE  
par l'Inspection générale des mines de l'Indochine (I. G. M. I), février 1943  
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 2)

.....  
Une fonderie d'étain pour le traitement des minerais locaux a été mise au point en 1941 par la Compagnie générale de Commerce ; sa production croissante, avec 50 t. environ de métal par mois en fin 1942, suffit à assurer nos besoins en permettant en outre le maintien en activité partielle des mines. Quant au wolfram, il continue à être exporté.  
.....

L'antimoine

L'exploitation des mines des régions de Caobang-Thakhé et Quang-yên-Moncay, faite autrefois et très irrégulièrement pour l'exportation, est maintenant pratiquement arrêtée.

Le besoin s'en faisant sentir pour des alliages-antifriction, la mise à l'étude de la fabrication du métal a été demandée à la Compagnie générale de commerce qui envisagerait l'affaire en annexe de sa fonderie d'étain.

---

## MINES MÉTALLIQUES

Renseignements statistiques mensuels  
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 16 septembre 1944)

| EXPLOITANTS                            | Production en métal contenu |      |                 |       | Nb ouvriers Juillet 1944 |
|--|-----------------------------|------|-----------------|-------|--------------------------|
|  | juillet                     |      | Janvier-juillet |       |                          |
|  | 1943                        | 1944 | 1943            | 1944  |                          |
| ÉTAIN MÉTAL                            |                             |      |                 |       |                          |
| Cie Générale de Commerce [Rondon]      |                             |      |                 |       |                          |
| Étain obtenu à la Fonderie de Haïphong | —                           | 5,8  | —               | 140,4 | —                        |

**1944-1945 : FIN DE LA RÉSISTANCE CLANDESTINE**  
**RÉALISATION DE L'UNITÉ DE LA RÉSISTANCE RENSEIGNEMENT**  
**MISE EN PLACE DU SERVICE « ACTION »**  
 par le colonel Fernand Michel,  
 président de la Fédération des réseaux de résistance en Indochine  
*(Recueil d'articles de la FRRIC)*<sup>5</sup>

— En novembre 1944, le réseau Gordon disposait en Indochine des moyens radio de communication à longue distance suivant :

- Hanoï.
- Haïphong.
- Moncay.
- Saïgon.

Un poste, exploité par M. Rondon et le colonel Weisser<sup>6</sup>

Ont été nommés conseillers fédéraux...  
*(Indochine, hebdomadaire illustré, 20 janvier 1945)*

Du Tonkin :

M. OUDIN Jean-Marie

Né le 18 mars 1906 à Paris, directeur de la Compagnie générale de commerce. Arrivé en Indochine en 1923 comme employé à la Compagnie Optorg, il est, depuis 1939, au service de la maison Rondon, actuellement Compagnie générale de commerce. S'occupe principalement de questions minières.

<sup>5</sup> Archives Gérard O'Connell.

<sup>6</sup> Weiser (et non Weisser) : président fin 1945 de la *section cochinchinoise* de l'Association générale des résistants d'Outre-mer.

État-civil  
(*Le Journal de Saïgon*, 15 avril 1947)

Naissance. — Catherine Hélène, née le 7 avril, fille de Jean Louis Charles Marteau, ingénieur à la Compagnie générale de commerce, et de Gilberte Roberte Antoinette Goyneau.

---

HYMÉNÉE  
(*Le Journal de Saïgon*, 15 octobre 1947)

Nous avons le plaisir de vous faire part du mariage de M<sup>lle</sup> Claude LAVENIR avec M. Pierre MAT-EUDY (Cie générale de commerce L. Rondon & Cie).

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la cathédrale de Saïgon le samedi 18 octobre 1947 à 17 h. 45.

---

Étude de M<sup>e</sup> Marcel BONNET, notaire à Toulouse  
13, rue Peyras  
« STATION D'ARBORICULTURE DE LA FLAMBELLE »  
« Pépinières marocaines »  
Société à responsabilité limitée au capital de 40.000.000 de francs  
Siège social : La Chesnaie — Boulhaut (Maroc)  
CONSTITUTION  
(*La Vigie marocaine*, 26 août 1949)

.....  
9° Marcel GIRARD, directeur de la Compagnie Générale de Commerce, demeurant à Saïgon, 85, boulevard de la Somme ;

---

AEC 1951/ 986 — Cie générale de commerce (L. Rondon et Cie)  
Siège social : 85, boulevard de la Somme, SAIGON (Sud Viet-Nam)  
Correspondants : J. Mézière et Cie, 9, rue Scribe, PARIS (9<sup>e</sup>)  
Capital. — Société anon. au capital de 24 millions de piastres I. C.  
Objet. — Commerce d'exportation en Extrême-Orient.  
Exp. — Textiles, soieries, cotonnades, lainages, produits métallurgiques, spécialités pharmaceutiques, marchandises générales, vins, liqueurs, spiritueux, parfumerie...  
Maisons à Saïgon [85, bd de la Somme], Pnom-Penh [120, r. Gallieni], Haïphong, Hanoi [21, bd H.-Rivière], Tourane.

---

Publicité  
(Indochine Sud-Est asiatique, février 1953)

# Compagnie Générale de Commerce

(L. RONDON & Co., LTD)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1 c. PIASTRES 24.000.000

Siège social : **SAIGON**, 85, boulevard de la Somme  
Agences à PHNOM-PENH, HAÏPHONG, HANOI, TOURANE

## IMPORTATION

### SOCIÉTÉS AFFILIÉES :

L. RONDON & Co. (Hk), Ltd., HONG-KONG

L. RONDON & Co. (Japan), Ltd., TOKYO

S<sup>TE</sup> AFRICAINE ÉTABLISSEMENTS RONDON, DAKAR, BRAZZAVILLE

J. IMPORT-EXPORT INDUSTRIES, Inc. NEW-YORK, CASABLANCA

J. MÉZIÈRE & C<sup>ie</sup>. 9, rue Scribe, PARIS

MANUFACTURE INDOCHINOISE DE TABACS ET CIGARETTES (MITAC), SAIGON

Cie générale de commerce (L. Rondon et Cie)

SOCIÉTÉ ANON. AU CAPITAL DE I. C. PIASTRES 24 MILLIONS

Siège social : SAIGON 85, boulevard de la Somme

Agences à PNOM-PENH, HAÏPHONG, HANOI, TOURANE.

## IMPORTATION

### SOCIÉTÉS AFFILIÉES :

L. RONDON & C<sup>o</sup> (HK), Ltd, HONG-KONG

L. RONDON & C<sup>o</sup> (HK), Ltd, TOKYO

S<sup>TE</sup> AFRICAINE DES ÉTABLISSEMENTS RONDON, DAKAR, BRAZZAVILLE

J. IMPORT-EXPORT INDUSTRIES Inc. NEW-YORK, CASABLANCA

J. MÉZIÈRE & Cie, 9, rue Scribe, PARIS

MANUFACTURE INDOCHINOISE DE TABACS ET CIGARETTES (MITAC), SAIGON

N.B. : les publicités de 1952 mentionnaient en outre une filiale en Italie, la Sta italo-americana per il commercio estero e di transito (SIACET), 6, via Vigna, Milano.



Coll. Olivier Galand

Saïgon. Compagnie générale de commerce L. Rondon  
(Cliché des Éditions PC. Éditions PC, Paris.)

Archives Anc. Éts Eiffel :  
RONDON (SOCIÉTÉ AFRICAINE DES ÉTABLISSEMENTS) : 250/1 Rosso  
(Sénégal) : appontement sur la rive droite du Sénégal, 253/3

*Who's who 1979 :*

SIMON (Philippe, Rémi), industriel. Né le 11 fév 1923 à Reims (Marne). Fils de Jean Simon, industriel, et de M<sup>me</sup>, née Marguerite Cochaint [Maurice Cochaint : gérant Sté afric. Rondon (AEC 1951)]. Mar. le 3 juin 1949 à M<sup>me</sup> Jacqueline Oiry [3 enf. : Dominique [M<sup>me</sup> Jean de Boyer Montegut], Thierry, Laurent]. Études : École Saint-Joseph à Reims, Lycée Saint-Louis et Faculté de droit de Paris. Dipl. : diplômé de l'École des hautes études commerciales, licencié en droit, certificat d'interprète en anglais et en allemand. Carr. : adjoint à la direction de la société L. Rondon (import-export) à Tokyo (1948-1951), directeur de la Société L. Rondon à Hong-Kong (1951-1956), puis directeur général de cette même société à Dakar (1956-1957), directeur de l'exportation (1957-1966) de la Société européenne d'isolateurs en verre (Sediver\*, filiale de Saint-Gobain-Souchon-Neuvesel)...